



Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds Invesco 2024

Pour la période close le 31 décembre 2024

Fonds de contrats à terme gérés Invesco^{♦‡}

[♦] Auparavant, Fonds en gestion commune à répartition de risque équilibrée Invesco

[‡] Le fonds est un fonds de placement alternatif au sens du Règlement 81-102

© Invesco Canada Ltée, 2025. Tous droits réservés.

Les opinions exprimées par la direction d'Invesco Canada Ltée dans le présent rapport sont valables à la date du rapport, et le présent rapport ne vise pas à fournir des conseils juridiques, comptables ou fiscaux, ou encore des conseils particuliers en matière de placement. Les placements des portefeuilles et les répartitions sont en date du 31 décembre 2024, à moins d'indication contraire. Les opinions, les placements des portefeuilles et les répartitions peuvent avoir changé depuis cette date. Pour de l'information à jour sur le fonds, veuillez composer le 1.800.200.5376 ou visiter notre site Web à **invesco.com/ca**.

Un placement dans un fonds commun de placement peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et autres frais. Veuillez lire le prospectus simplifié avant de faire un placement. Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique qui tient compte des fluctuations de la valeur des titres et du réinvestissement de la totalité des dividendes/distributions, mais qui ne tient pas compte des commissions d'achat et de rachat, des frais liés aux dividendes/distributions ni des frais optionnels ou de l'impôt sur le revenu payables par un investisseur, qui auraient pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Les fonds communs de placement ne sont pas couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme public d'assurance-dépôts. Rien ne garantit que les fonds du marché monétaire pourront maintenir une valeur liquidative fixe par titre ou que le plein montant de votre placement dans les fonds vous sera retourné.

Le présent rapport peut contenir des énoncés portant sur les résultats probables ou futurs des activités, des revenus, des liquidités et des flux de trésorerie des fonds, des niveaux de l'actif, des activités de fusion et de l'incidence des fusions conclues, des modifications d'ordre réglementaire, de la demande et du cours des parts des fonds ainsi que des conditions générales de l'économie et du marché des valeurs mobilières. Ces énoncés peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi qu'ils font de termes comme « croire », « prévoir », « anticiper », « planifier », « évaluer », « estimer », « projeter » ou à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel comme « devra », « pourra », « devrait » et « pourrait » ou d'autres termes semblables pour évoquer des résultats futurs.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie de rendement. Ils comportent des risques, des incertitudes et des hypothèses. Bien que nous formulions ces énoncés en fonction d'hypothèses que nous estimons raisonnables, rien ne garantit que les résultats réels ne différeront pas sensiblement des résultats avancés dans ces énoncés. L'investisseur est ainsi mis en garde de ne pas se fier indûment à ces énoncés. En ce qui concerne tout énoncé prospectif, le lecteur doit examiner attentivement les secteurs à risques décrits dans les plus récents prospectus simplifiés des fonds. Il est possible de consulter ces documents dans le site Web de SEDAR+ à **sedarplus.ca**.

Fonds de contrats à terme gérés Invesco⁺

Pour la période close le 31 décembre 2024

♦ Auparavant, Fonds en gestion commune à répartition de risque équilibrée Invesco

Information générale

Équipe de gestion de portefeuille

(l'« équipe ») :

Équipe de répartition mondiale de l'actif d'Invesco :

Scott Wolle, CFA, MBA;
John Burrello, CFA, CAIA;
Chris Devine, CFA, MBA;
Scott Hixon, CFA, MBA

Emplacement : Atlanta, États-Unis

Sous-conseiller : Invesco Advisers, Inc.

Fonds : tout fonds commun de placement offert aux termes du prospectus simplifié d'Invesco.

Date de lancement : date à laquelle les titres d'une série spécifique d'un fonds ont été offerts au grand public pour la première fois.

Série F : 17 novembre 2022
(offerte depuis juin 2017
par voie de placement privé)

Série I : 17 novembre 2022
(offerte depuis novembre 2012
par voie de placement privé)

Gestionnaire : Invesco Canada Ltée, qui fait affaire sous le nom « Invesco ».

Actif net attribuable aux porteurs de titres

(valeur liquidative) : valeur de l'actif net calculée selon les Normes internationales d'information financière telle qu'elle est présentée dans les états financiers et qui est égale à la valeur de l'actif net aux fins des opérations des porteurs de titres (achats, échanges et rachats).

Porteur(s) de titres : les porteurs de parts des fonds.

Titres : les parts offertes par les fonds.

Chaque série de titres est destinée à différents types d'investisseurs.

Les titres de **série F** sont offerts aux investisseurs ayant des comptes sur honoraires détenus auprès de leur courtier, ou effectuant des placements par l'entremise de courtiers offrant un programme de courtage à escompte. Les titres de série F comportent des frais de gestion et de conseil plus bas, car le gestionnaire ne verse pas de commission de suivi au courtier. Les titres de série F sont également offerts à d'autres groupes d'investisseurs pour lesquels le gestionnaire ne verse aucune commission.

Les titres de **série I** sont des titres à vocation spéciale offerts uniquement aux autres fonds Invesco Canada, aux investisseurs institutionnels admissibles ou à d'autres investisseurs admissibles et ne sont pas vendus au grand public. Chaque investisseur qui achète des titres de série I négocie ses propres frais de gestion et de conseil, qui sont versés directement au gestionnaire. En règle générale, les titres de série I ne sont pas vendus par l'entremise de courtiers, et aucune commission de vente n'est payable aux courtiers pour la vente de ces titres.

Objectifs et stratégies de placement

Avant le 31 janvier 2025, le Fonds de contrats à terme gérés Invesco (le « fonds ») cherchait à générer un rendement total ayant une corrélation faible à moyenne avec les indices de marchés financiers traditionnels en investissant à l'échelle mondiale, directement ou indirectement, dans un portefeuille diversifié composé de titres de capitaux propres, de titres à revenu fixe et de produits de base. Le fonds s'efforce d'atteindre cet objectif à l'aide d'une stratégie exclusive de capture de la prime de risque, qui consiste à générer des rendements et à réduire le risque de pertes au moyen d'une répartition équilibrée du risque. Afin de réduire l'incidence des variations des taux de change, au moins 80 % de l'exposition du fonds aux monnaies étrangères est généralement couverte au moyen de dérivés.

L'objectif et la stratégie de placement du fonds ont été changés le 31 janvier 2025. Le Fonds en gestion commune à répartition de risque équilibrée Invesco a aussi été renommé Fonds de contrats à terme gérés Invesco. Pour en savoir davantage, consultez le prospectus simplifié du fonds.

Risque

Les risques inhérents au placement dans ce fonds sont les mêmes que ceux indiqués dans le prospectus simplifié d'Invesco.

Le niveau de risque du fonds est passé de « faible à moyen » à « moyen » au 31 janvier 2025. Ce changement s'explique par la modification de l'objectif et de la stratégie de placement.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les principales données financières, mais non les états financiers semestriels ou annuels du fonds. Vous pouvez obtenir les états financiers semestriels ou annuels gratuitement, sur demande, en appelant au 1.800.200.5376, en nous écrivant à Invesco, 16, rue York, bureau 1200, Toronto (Ontario) M5J 0E6 ou à reactionscanada@invesco.com, ou en consultant notre site Web à l'adresse [invesco.com/ca](https://www.invesco.com/ca) ou celui de SEDAR+ à l'adresse [sedarplus.ca](https://www.sedarplus.ca).

Les porteurs de titres peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle.

Fonds de contrats à terme gérés Invesco

Résultats d'exploitation

Rendement

- Au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2024, la série I¹ du fonds a enregistré un résultat de 6,68 % et a dépassé son indice de référence pour la trésorerie, l'indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada, qui a affiché une performance de 4,92 % sur la même période.
- Le rendement du fonds est calculé après déduction des frais et des charges, contrairement à celui de l'indice de référence, qui ne comprend aucuns frais de placement.

Principaux facteurs de rendement

- L'exposition stratégique du fonds aux actions a été le principal facteur ayant contribué à la performance absolue, les six marchés des actions dans lesquels le fonds investit ayant terminé la période en territoire positif. Les actions japonaises ont été les plus rentables, soutenues par l'affaiblissement du yen par rapport aux monnaies des principaux partenaires commerciaux du Japon.
- L'exposition stratégique du fonds aux produits de base a également favorisé le rendement absolu, trois des quatre sous-secteurs ayant réalisé des gains. Les métaux précieux, l'énergie et les métaux industriels se sont bien comportés pendant la période, tandis que l'agriculture a dans l'ensemble reculé.
- L'exposition stratégique aux obligations d'État a nui au rendement absolu du fonds pendant la période. Cinq des six marchés obligataires dans lesquels le fonds investit ont perdu du terrain. Les obligations du Royaume-Uni ont été les titres les plus défavorables parmi les obligations d'État.
- Le positionnement tactique mensuel a contribué aux résultats, les placements en actions et en produits de base ayant été rentables.

Opérations de portefeuille

- Chaque mois, l'équipe procède à un rééquilibrage et à un ajustement tactique du portefeuille, afin de tirer parti des occasions qui se présentent sur le marché à court terme. Le processus de répartition tactique permet de s'écarter de la structure stricte de la répartition stratégique axée sur des risques équilibrés. La pondération du portefeuille au 31 décembre 2024 est illustrée ci-dessous.

	Pondération cible (%) ²	Exposition notionnelle cible (%) ³
Actions	49,99 %	38,45 %
Titres à revenu fixe	23,92 %	60,79 %
Produits de base	26,09 %	27,54 %
Total	100,00 %	126,78 %

Effet de levier

- L'effet de levier se produit lorsqu'un fonds investit dans des dérivés à des fins autres que de couverture, emprunte de la trésorerie dans le but d'investir ou effectue des ventes à découvert de titres de capitaux propres, de titres à revenu fixe ou d'autres actifs du portefeuille.
- L'exposition totale du fonds ne devrait pas excéder 250 % de sa valeur liquidative et équivaut à la somme des éléments suivants : i) l'encours total des emprunts en vertu de l'ensemble des conventions d'emprunt, ii) la valeur de marché totale des titres vendus à découvert et iii) le notionnel total des dérivés du fonds, à l'exception des dérivés utilisés aux fins de couverture.
- Au cours de la période close le 31 décembre 2024, les niveaux d'exposition totale le plus bas et le plus élevé se sont établis respectivement à 105,83 % et à 166,14 % de la valeur liquidative du fonds. Ces niveaux varient en raison de l'ajustement mensuel de la répartition stratégique et de la répartition tactique de l'actif par l'équipe. L'effet de levier provenait principalement de positions acheteur sur contrats à terme normalisés.

Revenus, frais et charges

- Les revenus du fonds peuvent être principalement composés de dividendes, d'intérêts et de gains et pertes réalisés et latents, tandis que les charges sont surtout composées de frais de gestion et de charges d'exploitation. Ils peuvent varier en raison de différents facteurs comme les fluctuations de la valeur liquidative moyenne, les opérations sur titres, les opérations des porteurs de titres et les changements dans les conditions du marché.
- Le ratio des frais de gestion (RFG) pour les porteurs de titres de série I est passé de 0,08 % à 0,07 %. Voir la section *Principales données financières* pour de plus amples renseignements sur le RFG de chaque série.

Opérations sur les titres

- Pour la période de douze mois close le 31 décembre 2024, la valeur liquidative du fonds est passée de 9,208 M\$ à 3,574 M\$, soit une diminution de 61,19 %. Cette variation s'explique par un gain de 590 000 \$ sur les opérations et par des sorties de trésorerie nettes de 6,224 M\$.

Événements récents au 10 janvier 2025

Les marchés ont été instables au cours du quatrième trimestre, principalement en raison de l'élection américaine et de la prudence des banques centrales. Une croissance économique résiliente combinée à des données inégales sur l'inflation a provoqué un pic de volatilité au début du trimestre. Les marchés ont rebondi après l'élection américaine, mais l'optimisme a été de courte durée,

¹ La série présentée est généralement la plus représentative selon des facteurs tels que la disponibilité pour les porteurs de titres, l'ancienneté de la date de lancement et le volume de l'actif. Le rendement des autres séries est présenté à la section *Rendement passé*.

² La pondération cible de chaque catégorie d'actifs est exprimée en pourcentage de l'écart-type total du portefeuille cible.

³ La pondération totale de l'actif du portefeuille s'élève à plus de 100 % en raison de l'utilisation de dérivés et d'autres instruments qui emploient un effet de levier.

Fonds de contrats à terme gérés Invesco

car l'incertitude s'est installée, suscitée par les politiques de la nouvelle administration, l'inflation persistante et les perspectives économiques divergentes. À l'échelle mondiale, la performance des actions a été inégale et les rendements des obligations d'État ont augmenté, sous l'effet de l'appréciation continue du dollar américain et des indications que les banques centrales allaient assouplir leur politique de façon plus graduelle.

L'année 2024 a été marquée par une résilience économique, qui s'est poursuivie jusqu'en 2025. La question principale reste la suivante : les banques centrales peuvent-elles favoriser une croissance modérée des principales économies mondiales tout en freinant l'inflation? Les indicateurs économiques montrent des signes de croissance continue, les principaux facteurs de performance du marché de 2024 étant toujours en place, ce qui ouvre la voie à un statu quo. Cependant, plusieurs défis se profilent à l'horizon. L'inflation persistante, les valorisations élevées des actions américaines, la hausse des rendements obligataires, le resserrement des écarts de taux et la nouvelle administration américaine sont autant d'éléments susceptibles de créer de la volatilité. Ces facteurs pourraient également permettre à la performance de s'étendre à d'autres secteurs, alors qu'elle était plutôt concentrée dans certains segments de marché, ce qui inciterait les investisseurs à s'interroger sur la durabilité de la résilience économique actuelle et la prédominance des États-Unis et des sociétés technologiques à très grande capitalisation.

Au moment d'écrire ces lignes, il est prévu que l'administration Trump aux États-Unis considère imposer des tarifs douaniers aux principaux partenaires commerciaux des États-Unis, dont le Canada, le Mexique et la Chine. Si ces politiques protectionnistes sont mises en place, elles pourraient entraîner des effets importants sur l'économie canadienne, qui dépend fortement des exportations vers les États-Unis. Des changements aussi importants aux échanges à l'échelle mondiale pourraient entraîner des turbulences sur le marché à mesure que les chaînes d'approvisionnement s'ajustent et risquent de créer des pressions inflationnistes sur l'économie.

Le 16 décembre 2024, Invesco Canada Ltée a annoncé qu'après plus de vingt ans de loyaux services, les gestionnaires de portefeuille expérimentés Mark Ahnrud et Christian Ulrich prendront leur retraite. M. Ahnrud prendra sa retraite le 30 juin 2025 et M. Ulrich, le 1^{er} mars 2026. En raison de ces départs, Invesco a modifié l'équipe de gestion de portefeuille du fonds. Les gestionnaires de portefeuille expérimentés suivants demeurent dans l'équipe du fonds : John Burrello, Chris Devine, Scott Hixon et Scott Wolle.

Louise Brindle a été nommée au comité d'examen indépendant (CEI) du fonds le 30 septembre 2024.

Après la date d'analyse des événements récents, les porteurs de titres du fonds ont approuvé les modifications apportées aux objectifs de placement du fonds. Par conséquent, le 31 janvier 2025, le fonds a été renommé Fonds de contrats à terme gérés Invesco, les stratégies de placement ont été mises à jour pour s'aligner sur les nouveaux objectifs, le niveau de risque du fonds est passé de « faible à moyen » à « moyen » et les frais de gestion et de conseil de la série F ont été réduits de 1,00 % à 0,85 %.

Les nouveaux objectifs de placement du fonds consisteront à tenter de réaliser un rendement absolu positif sur un cycle de marché complet tout en ayant une faible corrélation avec les indices de marchés financiers traditionnels. Le fonds investit principalement dans des positions acheteur et vendeur pour constituer un portefeuille diversifié de contrats à terme normalisés, de contrats à terme de gré à gré et d'autres dérivés qui offrent une exposition aux actions, aux titres à revenu fixe, aux produits de base et aux devises à l'échelle mondiale. Le fonds aura recours à l'effet de levier par le biais de dérivés, de ventes à découvert ou d'emprunts.

En raison de la modification de l'objectif et de la stratégie de placement, l'indice de référence du fonds sera remplacé par l'indice Société Générale Trend (SG Trend) Index.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est responsable du fonctionnement quotidien du fonds et lui fournit des services de gestion, dont le marketing, la promotion et le placement, des services d'agent de transfert et des services d'information et autres aux porteurs de titres. Le fonds reçoit des services de conseil en placement fournis par le gestionnaire ou des sociétés de son groupe. Ces services sont fournis dans le cours normal des activités et sont comptabilisés au montant de la contrepartie convenue entre les parties. Le sous-conseiller du fonds est Invesco Advisers, Inc., société affiliée au gestionnaire.

Le gestionnaire reçoit de chaque fonds des honoraires de gestion et de conseil calculés selon un taux annuel et en fonction de la valeur liquidative de chaque série du fonds. Les frais de gestion et de conseil comprennent, le cas échéant, tous honoraires que le gestionnaire paie directement au sous-conseiller. Les frais de gestion et de conseil de la série I sont négociés et payés directement par les porteurs de titres de série I et non par le fonds. Lorsqu'un porteur de titres effectue des placements importants dans un fonds, le gestionnaire peut convenir, dans le cadre d'une entente conclue avec le porteur de titres concerné, de réduire les honoraires de gestion et de conseil qu'il facture habituellement.

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du fonds, qui lui sont ensuite remboursées par le fonds.

Pour le seconder dans l'exécution de ses fonctions relatives au fonds, le gestionnaire a constitué le conseil consultatif des fonds Invesco Canada (le « conseil consultatif »). La majorité des membres du conseil consultatif sont indépendants du gestionnaire. Le conseil consultatif examine le rendement des placements, les politiques de placement, les états financiers, les politiques de négociation des valeurs mobilières et d'autres questions semblables ayant trait au fonctionnement du fonds et présente ses constatations, formule des recommandations et donne son approbation, le cas échéant, au gestionnaire à ces égards. Le gestionnaire a constitué un CEI, conformément aux exigences du *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les membres du CEI sont les membres indépendants actuels du conseil consultatif. Le mandat du CEI consiste à examiner les politiques et procédures écrites du gestionnaire sur les conflits d'intérêts concernant les fonds et à formuler des commentaires sur ces politiques et procédures. Le CEI peut également approuver

Fonds de contrats à terme gérés Invesco

certaines fusions de fonds et tout changement d'auditeur des fonds. Des renseignements supplémentaires au sujet du CEI se trouvent dans le prospectus simplifié. Les membres indépendants du conseil consultatif et les membres du CEI reçoivent des honoraires pour les services qu'ils rendent aux fonds.

Dans le cas de certains fonds, le gestionnaire a fourni du capital de lancement. Le placement du gestionnaire dans les fonds est comptabilisé à la valeur liquidative par titre de chaque série, le cas échéant.

Certains fonds ont participé à des opérations de portefeuille avec d'autres fonds dont le gestionnaire est le gestionnaire ou le sous-conseiller. Ces opérations ont été réalisées par l'entremise d'intermédiaires de marché et selon les conditions applicables du marché.

Fonds de contrats à terme gérés Invesco

Principales données financières

Les tableaux suivants présentent les principales données financières du fonds et ont pour objet de vous aider à en comprendre les résultats financiers pour les cinq derniers exercices clos le 31 décembre, le cas échéant.

	Série F***				
	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net de la série, par titre ¹⁾					
Valeur liquidative par titre à l'ouverture de la période ²⁾	9,70 \$	9,28 \$	10,76 \$	10,99 \$	10,19 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités					
Total des revenus	0,47	0,43	0,14	0,02	0,14
Total des charges	(0,14)	(0,13)	(0,13)	(0,15)	(0,13)
Gains (pertes) réalisés	0,62	(0,24)	(1,84)	1,34	(0,31)
Gains (pertes) latents	(0,44)	0,29	0,26	(0,20)	(0,49)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités ²⁾	0,51 \$	0,35 \$	(1,57) \$	1,01 \$	(0,79) \$
Distributions					
Revenus (hors dividendes)	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	(1,22)	-
Gains en capital	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-
Total des distributions ²⁾⁽³⁾	- \$	- \$	- \$	(1,22) \$	- \$
Valeur liquidative par titre à la clôture de la période ²⁾	10,21 \$	9,70 \$	9,28 \$	10,76 \$	10,99 \$
Ratios/données supplémentaires					
Valeur liquidative à la clôture de la période (en milliers de \$)	679	647	220	319	295
Nombre de titres en circulation à la clôture de la période (en milliers)	67	67	24	30	27
Ratio des frais de gestion ⁴⁾	1,41 %	1,42 %	1,32 %	1,31 %	1,30 %
Ratio des frais de gestion compte tenu des frais/charges abandonnés/absorbés par le gestionnaire ⁴⁾	1,41 %	1,42 %	12,27 %	10,39 %	4,59 %

	Série I***				
	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net de la série, par titre ¹⁾					
Valeur liquidative par titre à l'ouverture de la période ²⁾	10,17 \$	9,60 \$	11,00 \$	11,35 \$	10,40 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités					
Total des revenus	0,50	0,43	0,12	0,02	0,09
Total des charges	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,01)
Gains (pertes) réalisés	0,70	(0,29)	(1,50)	1,43	(0,15)
Gains (pertes) latents	(0,35)	0,43	(0,39)	(0,21)	0,29
Augmentation (diminution) totale liée aux activités ²⁾	0,84 \$	0,56 \$	(1,78) \$	1,23 \$	0,22 \$
Distributions					
Revenus (hors dividendes)	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	(1,53)	-
Gains en capital	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-
Total des distributions ²⁾⁽³⁾	- \$	- \$	- \$	(1,53) \$	- \$
Valeur liquidative par titre à la clôture de la période ²⁾	10,84 \$	10,17 \$	9,60 \$	11,00 \$	11,35 \$
Ratios/données supplémentaires					
Valeur liquidative à la clôture de la période (en milliers de \$)	2 895	8 561	9 370	29 520	28 193
Nombre de titres en circulation à la clôture de la période (en milliers)	267	842	976	2 684	2 483
Ratio des frais de gestion ^{**4)}	0,07 %	0,08 %	0,11 %	0,11 %	0,11 %
Ratio des frais de gestion compte tenu des frais/charges abandonnés/absorbés par le gestionnaire ^{**4)}	0,07 %	0,08 %	0,11 %	0,11 %	0,11 %

Fonds de contrats à terme gérés Invesco

Principales données financières

	Ratios du fonds				
	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Taux de rotation du portefeuille ⁵⁾	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Ratio des frais d'opérations ⁶⁾	0,03 %	0,03 %	0,04 %	0,03 %	0,05 %

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en fonction de la valeur liquidative de chaque série du fonds. Pour la période close le 31 décembre 2024, la répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion des placements et autres frais*	
Série F	0,06 %	99,94 %
Série I	0,00 %	100,00 %

* Comprend les profits et les frais d'administration.

** Les frais de gestion et de conseil de la série I sont négociés et payés directement par les porteurs de titres de série I.

*** Le fonds est devenu un émetteur assujéti aux termes du Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement le 4 novembre 2022. Avant cette date, le fonds était offert par voie de placement privé. Le gestionnaire a obtenu une dispense lui permettant d'inclure les principales données financières passées dans les rapports annuels et intermédiaires de la direction sur le rendement du fonds, même si ces données portent sur des périodes où le fonds n'offrait pas encore ses parts par voie de prospectus simplifié.

¹⁾ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du fonds. Aux fins des achats, échanges et rachats des porteurs de titres, la valeur liquidative est calculée conformément aux règles d'évaluation énoncées dans le prospectus simplifié.

²⁾ La valeur liquidative par titre et les distributions sont fonction du nombre réel de titres en circulation au moment considéré. L'augmentation (diminution) liée aux activités est fonction du nombre moyen de titres en circulation au cours de la période. Par conséquent, le total de la valeur liquidative par titre à l'ouverture de la période, de l'augmentation (la diminution) liée aux activités et des distributions, le cas échéant, ne correspondra pas à la valeur liquidative par titre à la clôture de la période.

³⁾ Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties en titres additionnels du fonds, ou les deux. Les distributions versées aux porteurs de titres de chaque série du fonds sont fonction du nombre de titres en circulation à la date de clôture des registres aux fins de chaque distribution.

⁴⁾ Le ratio des frais de gestion de chaque série du fonds est fonction du total des charges de cette série (y compris la taxe sur les produits et services, la taxe de vente harmonisée et les intérêts, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions de portefeuille), et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la série au cours de la période.

Avant le 4 novembre 2022, date à laquelle le fonds est devenu un émetteur assujéti, le gestionnaire, à son gré, absorbait certaines charges d'exploitation de la série F. Le ratio des frais de gestion et le ratio des frais de gestion compte tenu des frais/charges abandonnés/absorbés par le gestionnaire auraient été plus élevés si, pour toute la durée de chaque période présentée, le fonds avait été assujéti aux limites actuelles de charges d'exploitation et aux charges associées aux exigences réglementaires supplémentaires applicables aux émetteurs assujétis.

Les charges de la série I, avant que le fonds ne devienne un émetteur assujéti le 4 novembre 2022, auraient été plus élevées si, pour toute la durée de chaque période présentée, le fonds avait été assujéti aux charges associées aux exigences réglementaires supplémentaires applicables aux émetteurs assujétis. Le ratio des frais de gestion de la série I (hors TVH) est plafonné à 0,10 % et l'a toujours été.

⁵⁾ Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire/l'équipe de gestion de portefeuille du fonds gère activement les placements de celui-ci et il s'applique aux placements du fonds dans son ensemble. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. En général, plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours de la période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital impossibles au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation du portefeuille est fonction du montant des achats ou des ventes de la période, selon le moins élevé des deux et à l'exclusion des fonds du marché monétaire, des contrats à terme normalisés et des placements ayant une échéance d'un an ou moins à la date d'acquisition, divisé par la valeur de marché moyenne du portefeuille (aux derniers cours du marché) pour la période. Lorsque la période de présentation est inférieure ou supérieure à 12 mois, le taux de rotation du portefeuille n'est pas annualisé et n'est pas comparable au taux de rotation du portefeuille calculé pour les périodes de 12 mois présentées.

⁶⁾ Le ratio des frais d'opérations (RFO) représente le total des commissions et des autres coûts de transactions de portefeuille, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du fonds au cours de la période, et il s'applique au fonds dans son ensemble.

Fonds de contrats à terme gérés Invesco

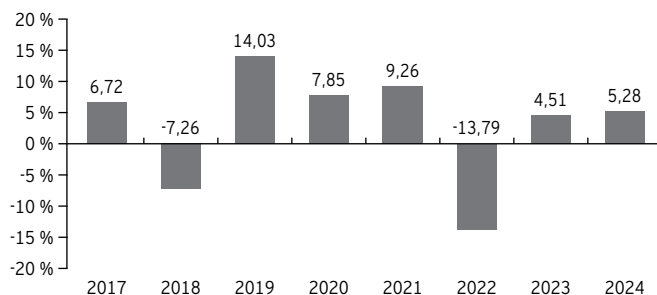
Rendement passé

Les graphiques suivants indiquent le rendement passé du fonds. Les renseignements sur le rendement passé tiennent compte des variations de la valeur des titres, supposent le réinvestissement de toutes les distributions et excluent les ventes, les rachats, les distributions versées, les charges optionnelles ou les impôts sur le revenu exigibles d'un investisseur, ces éléments pouvant faire diminuer le rendement. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. À compter du 18 juillet 2017 et du 16 novembre 2012 (les « dates de début des placements privés »), les parts de série F et de série I du fonds ont été vendues dans le cadre de placements privés. Le 4 novembre 2022 (la « date d'admission comme émetteur assujéti »), le fonds est devenu un émetteur assujéti en émettant des parts au moyen d'un prospectus. Le fonds n'était pas un émetteur assujéti entre les dates de début des placements privés et la date d'admission comme émetteur assujéti (la « période des placements privés »). Le fonds a modifié ses objectifs de placement dans le cadre du dépôt du prospectus et est devenu assujéti à des exigences réglementaires supplémentaires applicables aux émetteurs assujétis. Ces changements n'ont eu aucune incidence sur la façon dont le fonds est géré. Le gestionnaire a obtenu, au nom du fonds, une dispense permettant la présentation de données sur le rendement du fonds à partir de chaque date de début des placements privés. Les charges du fonds au cours de la période des placements privés auraient été plus élevées si le fonds avait été tenu de respecter les règles applicables aux émetteurs assujétis.

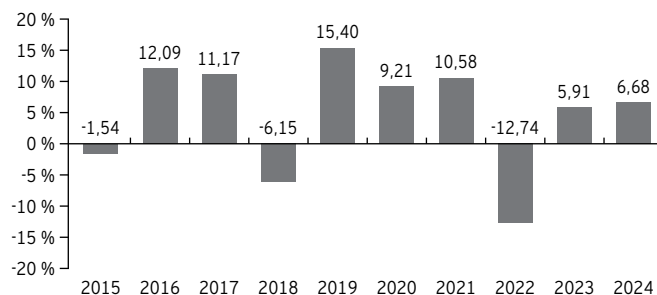
Rendements par période

Les graphiques à barres suivants présentent les variations du rendement du fonds d'une période à l'autre. Ils indiquent, en pourcentage, les variations d'un placement dans des titres de série F et de série I entre le premier jour et le dernier jour de chaque exercice présenté, le cas échéant. Lorsqu'une série a moins de 10 ans d'existence, le rendement pour son année d'entrée en activité est calculé en fonction de la période écoulée entre la date de lancement et la clôture de l'exercice.

Série F



Série I



Fonds de contrats à terme gérés Invesco

Indices de référence

L'indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada mesure le rendement attribuable aux bons du Trésor à 91 jours qui sont émis et garantis par le gouvernement canadien. L'indice est composé de bons du Trésor à court terme, des instruments du marché monétaire généralement considérés comme des équivalents de trésorerie non risqués. Le fonds était fortement exposé aux actions, aux titres à revenu fixe et aux produits de base en raison de ses dérivés, et les placements dans le fonds ne sont pas sans risque.

Le fonds a recours à l'indice 60 % indice MSCI Monde (monnaie locale)/40 % indice Bloomberg Global Aggregate Bond Index (couvert en CAD) pour évaluer les risques. Cet indice mixte est composé à 60 % de l'indice MSCI Monde (monnaie locale) et à 40 % de l'indice Bloomberg Global Aggregate Bond Index (couvert en CAD).

Bien que le fonds ait recours à ces indices pour établir des comparaisons du rendement à long terme et pour évaluer les risques, il n'est pas géré en fonction de la composition des indices. Par conséquent, le fonds peut connaître des périodes pendant lesquelles son rendement diffère de celui de ces indices. Veuillez vous reporter à la section Résultats d'exploitation du présent rapport pour une analyse des résultats récents.

Rendements annuels composés

Le tableau ci-dessous compare les rendements annuels composés des titres de série F et de série I aux rendements en dollars canadiens des indices de référence du fonds pour les périodes indiquées closes le 31 décembre 2024.

	Depuis la date de lancement†	10 ans	5 ans	3 ans	1 an
Série F (%)	3,16		2,25	-1,75	5,28
Série I (%)	S.O.	4,69	3,55	-0,47	6,68
Indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada (%)	♦♦	1,71	2,48	3,81	4,92
Indice 60 % indice MSCI Monde (monnaie locale)/40 % indice Bloomberg Global Aggregate Bond Index (couvert en CAD) (%)	♦♦	7,15	7,32	4,23	13,30

	Série F	Série I
♦♦ Rendement de l'indice de référence à compter de la date de lancement des séries du fonds créées depuis moins de 10 ans.		
Indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada (%)	2,11	S.O.
Indice 60 % indice MSCI Monde (monnaie locale)/40 % indice Bloomberg Global Aggregate Bond Index (couvert en CAD) (%)	7,53	S.O.

† Rendement à compter de la date de lancement de chaque série créée depuis moins de 10 ans.

Fonds de contrats à terme gérés Invesco

Aperçu du portefeuille au 31 décembre 2024

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le fonds. Pour les trimestres au cours desquels aucun rapport annuel ou semestriel n'est publié, une mise à jour peut être obtenue sur [invesco.com/ca](https://www.invesco.com/ca). Les demandes d'informations supplémentaires peuvent être adressées à reactionscanada@invesco.com ou par téléphone au 1.800.200.5376.

25 principaux titres*

	Titre/émetteur	% de la valeur liquidative
1.	Bons du Trésor du Canada	52,47 %
2.	Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	32,15 %
3.	Trésorerie et équivalents de trésorerie ^o	17,26 %
4.	Contrats à terme normalisés sur obligations canadiennes à 10 ans	13,72 %
5.	Contrats à terme normalisés sur obligations de l'Australie à 10 ans	11,24 %
6.	Contrats à terme normalisés Euro-BUND	11,12 %
7.	Contrats à terme normalisés sur gilts à long terme	9,31 %
8.	Contrats à terme normalisés sur l'indice FTSE 100	8,24 %
9.	Contrats à terme normalisés mini sur obligations du gouvernement du Japon à 10 ans	7,27 %
10.	Contrats à terme normalisés sur l'indice Topix Tokyo Price Index	7,12 %
11.	Contrats à terme normalisés E-mini Micro sur l'indice S&P 500	6,48 %
12.	Contrats à terme normalisés sur obligations à long terme du Trésor des États-Unis	4,58 %
13.	Contrats à terme normalisés E-Mini sur l'indice Russell 2000	4,52 %
14.	Contrats à terme normalisés sur le cuivre à la COMEX	4,14 %
15.	Contrats à terme normalisés sur l'indice Dow Jones Eurostoxx 50	4,07 %
16.	Contrats à terme normalisés sur l'essence RBOB	3,39 %
17.	Contrats à terme normalisés Micro sur l'or	3,19 %
18.	Contrats à terme normalisés sur le pétrole brut Brent	2,99 %
19.	Contrats à terme normalisés sur le gazole à faible teneur en soufre	2,75 %
20.	Contrats à terme normalisés sur l'aluminium de première fusion à la LME	2,57 %
21.	Contrats à terme normalisés sur le soja	2,08 %
22.	Contrats à terme normalisés sur l'huile de soja	1,98 %
23.	Contrats à terme normalisés sur le sucre n° 11	1,74 %
24.	Contrats à terme normalisés sur le porc maigre	1,39 %
25.	Contrats à terme normalisés sur le coton n° 2	1,38 %
Pourcentage total des principaux titres en portefeuille		217,15 %

Répartition par catégorie d'actifs**

Placements à court terme	52,47 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire ^o	49,41 %
Contrats à terme normalisés sur actions, position acheteur	-0,58 %
Contrats à terme normalisés sur produits de base, position acheteur	-0,58 %
Contrats à terme normalisés sur titres à revenu fixe, position acheteur	-0,72 %
Total de la répartition par catégorie d'actifs	100,00 %

* Les contrats à terme normalisés sont comptabilisés à la valeur notionnelle, qui correspond à l'exposition maximale à l'actif sous-jacent de ces dérivés aux fins de l'établissement des 25 principaux titres du fonds. Les placements du fonds dans des bons du Trésor du Canada et dans le Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens, ainsi que sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, peuvent être cédés en garantie des dérivés du fonds.

** Les gains et les pertes latents tiennent compte des contrats à terme normalisés aux fins de la répartition de l'actif du fonds entre les catégories d'actifs. La ventilation des contrats à terme normalisés, en fonction de leur valeur notionnelle, qui correspond à l'exposition économique, se présente comme suit : 28,85 % pour les contrats à terme normalisés sur produits de base, 30,43 % pour les contrats à terme normalisés sur actions et 57,24 % pour les contrats à terme normalisés sur titres à revenu fixe.

^o La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent des montants libellés en dollars canadiens et en devises, de la trésorerie soumise à des restrictions, ainsi que les titres de créance échéant à moins de 90 jours de la date d'acquisition.

Notes

[illegible]

Notes

[illegible]

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

Au sujet d'Invesco Ltd.

Invesco Ltd. (NYSE : IVZ) est une société de gestion d'actifs indépendante mondiale dont la mission est de mettre son expérience en placement au service de tous pour les aider à vivre pleinement leur vie. Nos équipes de placement se distinguent en offrant une vaste gamme d'investissements actifs, passifs et alternatifs. Pour de plus amples informations, visitez le site Web **[invesco.com](https://www.invesco.com)**.



Pour nous joindre

Invesco

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J 0E6

Téléphone : 1.800.200.5376
Télécopieur : 1.800.631.7008

reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds et les états financiers du fonds seront disponibles en ligne à **invesco.com/ca** ou à **sedarplus.ca**. Pour toute question, veuillez communiquer avec nous par téléphone au 1.800.200.5376 ou par courriel à **reactionscanada@invesco.com**.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

* Invesco^{MD}, Fonds négocié sur plateforme^{MC}, PTF^{MC} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2025

ARMBRAPF(03/25) 4910

